



Affaire suivie par Sébastien Torro-Tokodi
Chargé de concertation
Tél. 03 20 52 97 58
Mail : sebastien.torro-tokodi@droitauvelo.org

Lille, le 21 février 2014

Madame Odile Fagot
Direction Régionale Nord-Pas de Calais
449 avenue Willy Brandt
59777 Euraille

Objet : Fermeture de l'abri à vélos de la gare Lille-Flandres
Ref : DR. 14/018

Madame la Directrice Régionale,

Nous vous remercions pour le courrier que vous avez bien voulu nous envoyer le 3 février.

Nous souhaitons relativiser la satisfaction que vous nous attribuez quant à la réaction de la SNCF suite à l'annonce de la fermeture de l'abri à vélos. En effet, il nous a été nécessaire d'activer nos réseaux pour obtenir un complément d'informations de votre part. La personne qui nous a renseignés ne l'a fait que sur demande expresse de notre part, même si elle a fait preuve de réactivité pour nous répondre chaque fois que nous la sollicitons.

En revanche, n'ayant pas été associés aux réflexions sur l'implantation provisoire qui serait proposée, il ne nous a pas été possible de faire valoir nos arguments. Dans un premier temps, il avait en effet été question de l'implanter sur le parvis à côté de l'hôtel Novotel Centre Gares, ce qui nous semblait acceptable, mais cette solution n'a pas été retenue. La parcelle enherbée proposée par le Département nous semble bien trop éloignée de la passerelle piétons qui donne accès aux quais de Lille Flandres (plus de 150 m). Ce site est par ailleurs totalement invisible de la rue de Tournai. Cet éloignement excessif de la gare et l'absence totale de visibilité de l'équipement amèneront, nous en sommes convaincus, une sous-utilisation de l'équipement. Nous avons déjà émis des réserves pour un abri d'une telle capacité rue de Tournai du fait de la confidentialité de cet accès à la gare. Ces réserves ont été confirmées puisque l'usage n'a jamais été celui escompté, avec un taux d'occupation inférieur au tiers de sa capacité.

Le besoin est pourtant énorme à Lille Flandres. Notre métropole mérite à notre sens des abris bien mieux positionnés comme ceux que l'on peut trouver en Alsace dans les gares de Strasbourg et Colmar où plus proche de nous à Courtrai. Idéalement placés, les abris de ces gares ont tout de suite trouvé leur public.

Notre souhait est donc que l'abri soit divisé en deux parties distinctes, ce qui semble être possible dans la mesure où la structure est ainsi constituée. L'une des deux parties devra ainsi être installée à proximité de l'entrée nord de la gare Lille-Flandre (proche de la voie 16), soit la Place des Buisses ou à proximité immédiate. L'autre devra être rapprochée de la passerelle.

.../...

Il nous semble également indispensable de rappeler que nous souhaitons qu'une solution de stationnement sécurisé soit proposée en connexion directe avec les accès du niveau haut de la gare Lille-Europe, à savoir les parties couvertes et non-utilisées qui se situent de part et d'autre du viaduc Le Corbusier au droit de l'intersection avec le boulevard de Turin. Cela afin de permettre à l'ensemble des usagers se rendant à cette gare de pouvoir y stationner leur vélo en sécurité pour des durées a priori plus longues en raison des distances plus importantes des trains s'y arrêtant.

Nous sollicitons donc vos services pour provoquer une réunion qui réunisse l'ensemble des acteurs concernés afin de réfléchir à des propositions plus adaptées à un usage utilitaire quotidien.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, l'assurance de notre plus haute considération.

Philippe Delrue
Président de Droit au vélo

Pièce jointe : Courrier du 3 février de Mme Fagot, directrice régionale de la SNCF

Copie : M. Daniel Percheron, Président, Région Nord-Pas de Calais
Mme Martine Aubry, Maire de Lille et Présidente, Lille Métropole
M. Alain Wacheux, Vice-Président aux Transports, Région Nord-Pas de Calais
M. Dominique Plancke, Président de la Commission Transports, Région Nord-Pas de Calais
M. Éric Quiquet, Vice-Président aux Transports, Lille Métropole
M. Gilles Fargier, Directeur Général, Transpole
M. Serge Lopes, Conseiller Régional délégué au vélo, Région Nord-Pas de Calais